

## PHILOSOPHIE

Walter Benjamin  
et la querelle sur l'histoire  
au secondaire

Page B 6



## IDÉES

Le crépuscule  
de la « doctrine Bush »

Page B 5

C A H I E R  
B

## PERSPECTIVES

Les fous d'Allah

# Martyrs ou pêcheurs ?

Quatre avions détournés, deux immenses tours réduites en poussière, le Pentagone touché à l'aile et près de 3000 morts immédiates: les attentats du 11 septembre 2001 ont littéralement éventré une Amérique, qui en reste ébranlée cinq ans plus tard. Au nom d'al-Qaïda, 19 kamikazes d'origine arabe ont conduit ces attaques. Des pirates de l'air que certains considèrent aujourd'hui comme de véritables martyrs d'Allah. Mais pour beaucoup d'autres musulmans, au contraire, ils demeureront à jamais les pires pêcheurs de l'islam.

GUILLAUME  
BOURGAULT-CÔTÉ

Des millions de personnes ont vu l'impact en direct. Un Boeing 767 qui déchire le ciel bleu de New York pour s'écraser dans les hauteurs de la tour sud du World Trade Center. La jumelle du nord brûle déjà depuis 17 minutes. Il est 9h30 en ce matin de septembre 2001 et la planète comprend instantanément que le monde vient de changer.

Moins d'une heure plus tard, un autre avion percute une aile du Pentagone, à Washington. Puis, à 10h40, un quatrième Boeing détourné s'écrase en Pennsylvanie. Les auteurs exécutants des quatre attentats sont arabes. Prêts à mourir après des mois d'entraînement pour cette mission inédite menée contre l'Occident — on l'a vu dans la vidéo diffusée cette semaine par al-Jazira. Prêts aussi à entraîner des milliers de personnes de toutes nationalités dans la mort.

Dans le discours des islamistes radicaux, ces kamikazes de sang-froid sont devenus des martyrs. Des héros. Ceux de New York, mais aussi de Londres, Madrid, Bagdad et bien d'autres endroits encore. L'attentat suicide est à la mode en cette époque de lutte diffuse contre le terrorisme, et leur nombre augmente sans cesse, constatait l'an dernier l'organisme Rand Corporation.

Pour leurs concepteurs, c'est l'assurance d'un maximum de destruction jumelé à un maximum de publicité. Un chercheur de l'Université de Chicago a calculé en 2005 que, de 1980 à 2001, chaque attaque suicide menée à travers le monde a fait en moyenne 13 morts. En comparaison, un attentat « régulier » coûte la vie à une personne.

Pour les radicaux qui mènent la *djihad* (guerre sainte), les 19 auteurs des attentats en sol américain jouissent aujourd'hui du plus grand respect qui soit. Selon leur interprétation, les *shahids* (martyrs) sont allés directement au paradis, sans connaître le purgatoire. Ils sont assis à côté du trône de Mahomet et pourront voir le visage d'Allah. Leur maison est la plus jolie de ce jardin d'Eden. Leurs péchés ont été lavés par leur dévouement à la cause. Une vie éternelle les attend, bercée de l'amour des 72 vierges aux yeux noirs que leur promet leur statut. On parle aussi de rivières de miel et de vin pour récompenser leur geste héroïque.

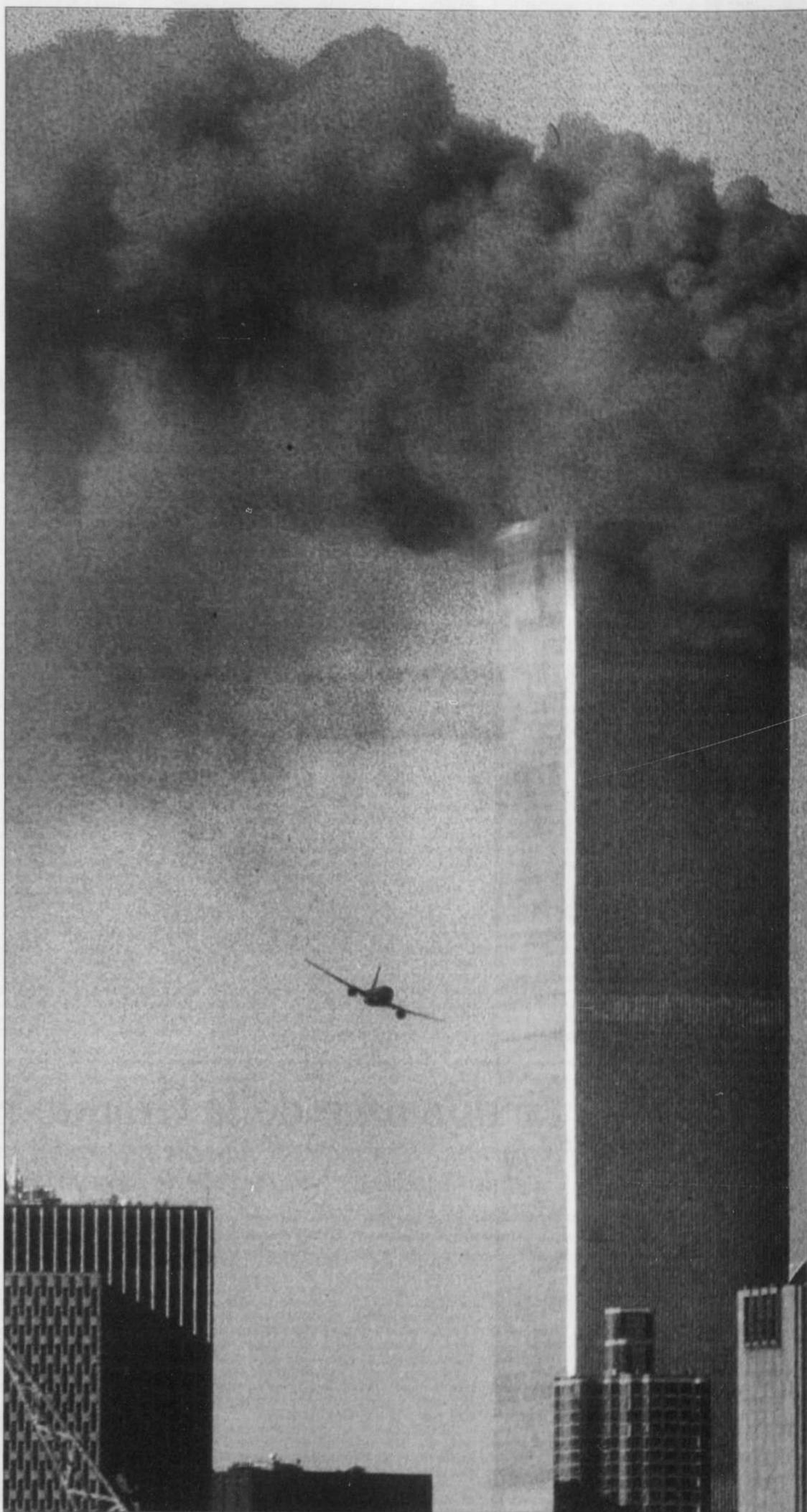
« Dans la perspective des kamikazes et de celle des gens qui partagent leur vision, ce sont effectivement des martyrs, dit Farhad Khosrokhavar, anthropologue et sociologue franco-iranien. Parce qu'on retrouve dans leur geste l'intention de sauver l'islam, de lutter contre un agresseur qui occupe cette terre sainte [les liens américains avec l'Arabie Saoudite ou Israël, par exemple]. La recherche du paradis les attire certes un peu, mais il y a surtout le besoin impérieux de lutter contre un Occident qu'ils considèrent pervers et ennemi de l'islam par ce qu'il permet: alcool, sexualité... Ils luttent ainsi contre les ennemis de l'islam dans le contexte d'une guerre sainte. »

En ce sens, on peut les considérer comme des martyrs, reconnaît Jean-René Milot, islamologue québécois toujours actif dans le milieu de l'enseignement universitaire à 69 ans. « Mais attention: si eux peuvent se dire martyrs, ça va à l'encontre des canons traditionnels. Pour la grande majorité des musulmans, ils sont au contraire doublement pêcheurs. Quelqu'un qui se suicide et qui tue des innocents va en enfer. La damnation au lieu des vierges du paradis. »

« L'idée de kamikaze est contraire à ce que dit la théologie traditionnelle, à ce que les juristes musulmans avaient élaboré [comme définition] pour baliser l'idée d'une guerre sainte et d'un martyr. La donne n'est pas la même du tout », poursuit M. Milot.

Au final, la question de savoir si ces auteurs d'attentats suicides sont des martyrs ou non relève « vraiment de l'interprétation que chacun fait du Coran et de la *djihad* », indique Farhad Khosrokhavar, spécialiste réputé de l'islam, directeur de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris et auteur de *Nouveaux Martyrs d'Allah* (Flammarion).

VOIR PAGE B 3: MARTYRS



REUTERS



## Gestion de projets

Inscrivez-vous à notre populaire programme en gestion de projets ! Cette formation pratique s'adresse aux gestionnaires et professionnels qui désirent suivre un programme approfondi. Les cours sont offerts une fois par semaine, en soirée, commençant le **25 septembre 2006**. Le contenu de ce programme est conforme aux normes reconnues mondialement par le Project Management Institute (PMI®).

www.mcgill.ca/conted-general | (514) 398-5454

## Une carrière en traduction vous intéresse?

Un certificat ou un diplôme en traduction peut vous donner accès à une profession langagière en pleine expansion.

Une soirée d'information au cours de laquelle on présentera les exigences et le contenu des programmes se tiendra le **21 septembre** au 688, rue Sherbrooke Ouest, salle 1041, à 18 h.

www.mcgill.ca/conted-translation | (514) 398-1484



McGill  
Centre d'éducation permanente

## • PERSPECTIVES •

# Un mois après le 11-Septembre, le Canada se dotait d'une loi antiterroriste

*Ce nouvel outil a fait couler beaucoup d'encre mais a été très peu utilisée*

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — À peine un mois s'était écoulé depuis les attentats suicides aux États-Unis qu'Ottawa dévoilait son imposante loi antiterroriste, qui a fait couler beaucoup d'encre mais qui, depuis son adoption, a été très peu utilisée. Deux fois seulement des accusations ont-elles été portées en vertu des nouvelles dispositions du Code criminel, une première fois en 2004 contre Mohammad Momim Khawaja, puis cette année contre les 18 personnes à Toronto soupçonnées d'avoir fomenté un complot pour décapiter le premier ministre et assiéger le parlement fédéral. Les arrestations préventives? Il n'y en a pas eu. Les audiences d'investigation? Une seule fois, dans le cadre de l'enquête sur l'explosion d'un vol d'Air India. En fait, c'est davantage la liste des organisations terroristes, instaurée au même moment, qui préoccupe les gens ces jours-ci.

Cette liste d'organisations dont les activités directes ou de soutien ne sont plus tolérées au Canada compte aujourd'hui 39 entrées, allant du Hezbollah au Hamas en passant par les Tigres de libération tamouls et le Sentier lumineux au Pérou. Les Canadiens et le gouvernement ne peuvent pas avoir de contacts avec les groupes inscrits. Cette liste est contestée entre autres parce que la désignation d'une organisation plutôt qu'une autre relève en définitive d'un choix politique.

Ainsi, le gouvernement libéral de Jean Chrétien avait longtemps refusé d'inscrire le Hezbollah sur cette liste parce qu'Ottawa considérait que le travail de sa section dite sociale devait se poursuivre. Il a aussi refusé d'inscrire les Tigres tamouls du Sri Lanka et les conservateurs ont fait de leur inscription une promesse électorale! Ils l'ont d'ailleurs tenue en avril dernier.

«Les libéraux hésitaient à ajouter les Tamouls sur cette liste-là parce que le Canada voulait continuer à jouer un rôle d'intermédiaire dans les négociations du processus de paix au Sri Lanka», raconte Roch Tassé, coordonnateur de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles. D'autres esprits plus cyniques soutiennent que les libéraux n'ont pas voulu faire enrager un segment de l'électorat qui lui est acquis et qui peut faire la différence dans certaines circonscriptions torontoises...

Quoi qu'il en soit, l'inscription cette année des Tigres tamouls sur cette liste refroidira les groupes d'aide internationale, prédit M. Tassé. En effet, une ONG qui collabore avec un groupe considéré comme étant terroriste par le Canada risque de perdre son statut d'organisme sans but lucratif, essentiel à son financement. «Selon cette logique, toutes les ONG qui ont travaillé après le tsunami de 2004 dans la zone où il y a des Tamouls, et même l'ACDI, auraient risqué d'être accusées de collaboration si les Tigres tamouls avaient déjà figuré sur la liste.»

Bref, soutient M. Tassé, si un autre tsunami frappait l'Asie et le Sri Lanka, «ou bien on fermerait les yeux sur la loi, ou bien on appliquerait la loi et il serait illégal d'acheminer de l'aide dans cette région où tout le monde sait qu'il est impossible de travailler sans être en contact avec les Tigres, qui contrôlent la région». Selon lui, le même problème s'applique en ce moment dans le sud du Liban, contrôlé par le Hezbollah.

Le controversé avocat torontois Rocco Galati, qui représente certains des terroristes présumés de Toronto, estime lui aussi que la liste transpire la politique. «Sur 39 organisations, 27 sont musulmanes, rappelle-t-il. Mais il n'y a aucune organisation américaine comme le Ku Klux Klan ou la CIA [qui gère des prisons secrètes à l'étranger], il n'y a aucune organisation de suprémacistes blancs, il n'y a pas d'organisations irlan-



La sécurité a été renforcée dans les aéroports canadiens après les attentats du 11 septembre 2001.

daises, espagnoles, italiennes, allemandes, etc. C'est une liste raciste pour aider la guerre pétrolière que mènent les Américains.»

Tant M. Galati que M. Tassé soulignent que si une telle liste avait existé dans les années 80, à peu près tous les mouvements de libération nationale auraient été considérés comme étant terroristes. Du coup, les gouvernements occidentaux n'auraient pas pu s'entretenir avec eux et éventuellement contribuer à un règlement de la situation.

«Ce concept-là, qui consiste à créer des listes, est vraiment un outil politique, résume M. Tassé. Ce sont les États en place et les pouvoirs dominants qui déterminent à quel moment historique telle ou telle lutte devient une lutte terroriste par rapport à une lutte légitime. Il y a une ligne de démarcation très, très floue entre les deux. Par le passé, je ne dis pas qu'il était justifié d'utiliser ces méthodes-là [le lancement d'attaques en milieu civil], mais on reconnaissait que c'était utilisé dans un contexte de lutte de libération nationale, de lutte contre un tyran ou une dictature.»

L'inscription du Hezbollah a refait surface ces dernières semaines lorsque les trois députés fédéraux en tournée au Liban ont indiqué qu'il faudrait peut-être rétablir les ponts avec la milice si une solution à long terme à la crise devait être trouvée. Résultat: les conservateurs ont exploité ces déclarations pour noircir les partis d'opposition. Tout indique que le statut du Hezbollah ne sera pas modifié au terme de la révision statutaire de la liste, théorique-

ment amorcée depuis juillet par le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, et devant se terminer au plus tard à la mi-novembre.

### Aéroports

Aux lendemains du 11 septembre 2001, le Canada a aussi agi sur un autre front, celui de la sécurité dans ses aéroports. L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) a vu le jour. Son mandat: uniformiser à travers le pays les règles de sécurité en vigueur dans les aéroports.

Ce sont les États en place et les pouvoirs dominants qui déterminent à quel moment historique telle ou telle lutte devient une lutte terroriste

Il faut dire qu'un mois avant le budget fédéral de décembre dernier, lors duquel l'ACSTA avait été créée, le *Globe and Mail* avait mené une enquête qui a soulevé la colère à travers le pays. La journaliste Jan Wong avait pris avec succès quatre vols intérieurs avec, dans son bagage à main, des couteaux divers. Les critiques lui ont reproché d'être irresponsable, mais les pilotes d'avion en ont profité pour rappeler que la sécurité des aéroports était déléguée aux compagnies aériennes, qui ne respectaient aucune norme commune.

Pour former ses agents, l'ACSTA a fait développer par l'Université de Zurich un jeu vidéo de 12 niveaux consistant à faire défiler des images de valises radiographiées devant le joueur, qui dispose de 30 secondes pour déterminer si un objet dangereux s'y trouve. M. Duchesneau explique que dans un cas, il peut y avoir une pile dans un coin de la valise, une bobine de fil électrique dans un

autre et une autre composante ailleurs qui, assemblées, permettraient de fabriquer une bombe. Le jeu n'a rien de facile, assure-t-il. «Vous savez, une arme à feu vue de côté, c'est facile, mais si vous voyez seulement le bout du canon, c'est très difficile.» Le jeu contient une base de données de 10 000 images.

«On a des agents de contrôle qui sont rendus au niveau 12 et qui nous supplient que l'université en développe de nouveaux parce qu'ils veulent battre la machine. Nous avons développé une compétence là-dedans», raconte M. Duchesneau, qui reconnaît à la rigolade n'avoir lui-même «vraiment aucune qualification» pour ce genre de jeu. «Ce n'est pas de ma génération!», s'exclame-t-il.

L'ACSTA a aussi donné suite à son obligation statutaire d'instaurer une carte d'identification biométrique pour tous les employés des aéroports canadiens. Le processus suit son cours, environ la moitié des 120 000 employés d'aéroport (vendeurs dans les boutiques hors taxes, bagagistes, etc.) ayant déjà leur carte. Mais sommes-nous assurés que ces employés sont au-dessus de tout soupçon? Après tout, au cours des dernières années, les politiciens ont mis en lumière la fragilité des ports canadiens, dont le personnel était noyauté par les groupes criminels. Pas de ça ici, se vante M. Duchesneau. Tous les employés font l'objet d'une vérification de sécurité et il est impossible pour eux d'avoir un dossier criminel. «Le Canada a été le premier pays dans le monde à faire cela, après les événements d'Air India, le 23 juin 1985», raconte-t-il. Les États-Unis ont emboîté le pas après le 11 septembre 2001.

Le Devoir

## Le dilemme de la Grande-Bretagne

*Face à l'importante communauté musulmane, faut-il jouer la carte du respect et de l'égalité de tous ou celle de la sécurité à tout crin?*

Cinq ans après l'effondrement des tours jumelles, le gouvernement de Tony Blair a du mal à se positionner par rapport à sa communauté musulmane. Tant qu'une partie de l'opinion dénonce son approche politiquement correcte et exige une surveillance accrue des disciples de l'islam...

KARINE LE LOËT

«Lâche.» C'est ainsi que Matt Davis qualifie le gouvernement britannique. Ce conseiller municipal conservateur du district londonien de Walthamstow ne mâche pas ses mots lorsqu'il dénonce l'attitude «politiquement correcte» de Tony Blair devant la question terroriste. Une question à la réponse pourtant enfantine, avance-t-il.

«Il est indéniable que 100 % des terroristes qui ont agi ou voulu agir en sol britannique sont des musulmans. Il serait donc normal de surveiller cette communauté plus qu'une autre. Si tous les voleurs de magasins avaient les cheveux teints en rouge, on surveillerait davantage les personnes aux cheveux rouges», dit-il.

Au gouvernement britannique, engoncé dans sa peur de froisser la communauté musulmane, le conseiller municipal suggère donc d'introduire un profilage par groupes pour filtrer les individus jugés à risque et ainsi économiser des millions de livres. Car cette méthode, assure-t-il, est peu coûteuse et facile à instaurer. C'est un argument de poids à l'heure où des millions de livres sterling sont engloutis dans le renforcement du filet sécuritaire, à coups d'appareils en tout genre et de bataillons de personnel. Lorsqu'il est taxé de racisme, Matt Davis se défend: «Musliman ne veut pas dire Pakistanais ou Saoudien. Il ne s'agit pas ici d'introduire un profilage racial. Ce serait ridicule, car tous les terroristes ne sont pas issus des pays arabes. La preuve: Richard Reid est blanc, et il a voulu faire exploser un avion en camouflant une bombe dans ses chaussures. Non, il s'agit avant tout de se renseigner sur des individus à risque, de surveiller leur comportement, de remonter leur histoire...»

Le profilage? Il se pratique déjà en sol améri-

caïn et israélien. Et il y a prouvé son efficacité, assure Magnus Ranstorp, expert en terrorisme au Collège suédois de défense nationale. Efficace? Oui, mais à une condition, tempère l'expert: «Tous les individus, sans exception, doivent être contrôlés. Car le terrorisme peut prendre toutes les formes et s'incarner sous toutes les identités: une femme, un vieil homme, un Blanc, un Noir...» Pas de groupe ciblé, donc, ni de surveillance exclusive.

Cette condition, les services de sécurité américains l'ont bien assimilée. Aussi interrogent-ils tous les individus au débarquement, analysant chacune de leurs pièces d'identité et chaque bout de leur histoire avant de pousser, en cas d'incohérences ou d'éléments suspects, les recherches plus avant. Mais ce filet sécuritaire très serré paraît bien difficile à introduire dans un pays comme la Grande-Bretagne, où les libertés individuelles font figure de lois sacrées. Aux autorités britanniques, l'expert déconseille donc l'introduction du profilage, trop controversé. «Cela ne conduirait qu'à isoler encore davantage la communauté musulmane, déjà marginalisée. Le gouvernement de Tony Blair devrait plutôt lancer une étude pour mieux comprendre sa population et les groupes qui la composent, saisir le décalé qui fait passer un musulman d'une existence paisible à une mission terroriste...»

En attendant une telle étude, la communauté musulmane s'inquiète et, à chaque nouvelle menace terroriste, regarde descendre sur ses rangs l'ombre de l'opprobre. Ses craintes se sont confirmées le 16 août dernier quand des passagers d'un vol Malaga-Manchester ont exigé le débarquement de deux individus arabes musulmans qu'ils estimaient suspects. Pis, la montée de la discrimination n'épargne pas les forces de police. Depuis l'introduction des lois antiterroristes de 2000, qui autorisent les agents à procé-

der à des arrestations sans justification précise, les arrestations de musulmans se sont multipliées. Le 1<sup>er</sup> juillet 2004, les chiffres gouvernementaux trahissaient une augmentation de 302 % du nombre d'arrestations d'Asiatiques au sens large (Moyen-Orientaux, Indiens, Pakistanais, etc.) par rapport à la période 2002-03. Et, parmi eux, beaucoup de musulmans.

Cette action policière musclée est vue comme une injustice. «Tous des accusations contre les prêtres pédophiles, la police n'a pas débarqué dans les églises. Pourquoi aujourd'hui envahit-elle les mosquées? D'autant que les terroristes ne fréquentent pas régulièrement les lieux de culte. Ce sont des individus isolés, en marge, cachés», assure Harry Bokhari, porte-parole de l'Association des musulmans britanniques. L'homme de Walthamstow, lui, n'est pas d'accord: «Si la police n'arrêtait pas ces individus jugés suspects, elle ne ferait tout simplement pas son travail.» L'entente est impossible. En effet, quand les uns aspirent au calme et à la tranquillité, les autres brandissent l'étendard des attentats passés et de leur cortège de victimes. Et ils demandent aux musulmans de «collaborer» sans trop se plaindre. Leur argument? Quelques heures de fouille sont un bien maigre sacrifice pour qui veut rassurer toute une communauté...

Sur le fil d'une société en grand écart idéologique, le gouvernement Blair a du mal à trouver l'équilibre. Faut-il jouer la carte du respect et de l'égalité de tous, quitte à se faire taxer de laxisme? Ou celle de la sécurité à tout crin, au risque de harceler une partie de ses citoyens? Le gouvernement de Tony Blair n'est pas près de trancher cette question. Il se condamne donc à naviguer en eaux troubles, à resserrer les mailles de son filet sécuritaire tout en rassurant ses concitoyens musulmans de temps à autre. Une lâcheté, selon Matt Davis, dont la raison tient dans le secret des urnes. Car le Labour, majoritaire dans beaucoup de circonscriptions où les musulmans sont très présents, risquerait de sacrifier, en visant les couleurs de l'islam, une partie de son électorat. À une heure de crise politique grave,



ALESSIA PIERDOMENICO REUTERS  
Un policier vérifiait des bagages à l'aéroport de Heathrow peu après l'arrestation, le mois dernier, de 19 suspects.

le risque, affirme le conseiller municipal, serait trop grand...

Collaboration spéciale

## PERSPECTIVES

## Le complot comme explication

Les inévitables questions sans réponse suscitent nécessairement le doute

Comment peut-on parvenir à prendre le contrôle de quatre avions de ligne en plein vol, à les détourner et à aller les écraser sur trois cibles aussi symboliques que les tours du World Trade Center et le Pentagone, le tout dans un pays doté d'un appareil sécuritaire aussi imposant que celui des États-Unis d'Amérique? La chose paraît tellement incroyable qu'elle a donné naissance, depuis cinq ans, à une myriade d'explications plus très éloignées de la version officielle, toutes regroupées sous le grand chapeau des «théories du complot».

ALEXANDRE SHIELDS

L'étalage des hypothèses est connu. Et l'objectif est généralement de démasquer les manigances d'un *establishment* politico-industriel destinées à justifier la guerre contre le terrorisme, les mesures sécuritaires et la prise de contrôle de régions pétrolières. Mais, pour ceux qui s'affairent à déboulonner les tenants de ces hypothèses, les gens qui les énoncent cherchent au mieux à donner une signification à des événements qui semblent en être dépourvus. Au pire, ils sont des hérétiques qui prennent plaisir à se vautrer dans la paranoïa.

Les débats qui font rage entre les deux camps ont même repris de la vigueur à l'approche du cinquième anniversaire du 11-Septembre, alors que la confiance des Américains envers leur gouvernement est au plus bas.

D'ailleurs, la propension de l'être humain à chercher dans ces théories une explication rationnelle à des événements qui dépassent l'entendement est tout à fait «naturelle», selon Stéphane Leman-Langlois, spécialiste des questions de terrorisme. «Les gens essaient d'abord de mieux comprendre ce qui se passe. Ils ont de la difficulté à comprendre la logique terroriste, qui n'a pas de sens, alors que la logique gouvernementale leur apparaît plus claire», explique-t-il. Et en politique, ajoute-t-il, les «abus de gens qui ont manipulé le système pour arriver à leurs fins, c'est relativement courant», alors pourquoi pas cette fois-ci?

On peut ainsi voir des actions planifiées par le gouvernement républicain de George W. Bush pour justifier la guerre contre le terrorisme et tout ce qui s'ensuit. Après tout, selon Bob Woodward, un des journalistes ayant mené la célèbre enquête du Watergate, le dossier irakien était sur le bureau des conseillers à la défense du président Bush le 12 septembre 2001. Expliquer la chose ainsi «permet de trouver un sens à ces choses-là», ajoute M. Leman-Langlois.

Il estime que «ce cas fait penser aux théories sur l'assassinat de John F. Kennedy. Il y avait tout un aura autour de la présidence de Kennedy et de sa prestance, et là, on arrive avec un «semi-détriqué» [Lee Harvey Oswald] qui le tue. Ça ne semble pas à la mesure du personnage.» De la même façon, il est difficile de croire que des terroristes arabes qui ont suivi pendant quelques mois des cours de pilotage aux États-Unis aient déjoué aussi aisément la nation la plus puissante du monde.

Pour les pourfendeurs des théories du complot, ces explications ne vivent qu'à travers un ensemble de questions auxquelles les réponses finissent invariablement par manquer. «La théorie du complot surgit parce qu'on ne peut pas répondre à un ensemble de questions. Et de cette ignorance, on ne peut rien conclure, sinon qu'on ne connaît pas la réponse», soutient Jean-Paul Brodeur, directeur du Centre de criminologie comparée de l'Université de Montréal. «Le théoricien du complot va pourtant lancer plusieurs «comment est-ce que t'expliques?». Plus on aligne de questions auxquelles il n'y a pas de réponse, plus on prépare le terrain pour la grande réponse à tout: il y a eu un complot.»

Par exemple, le rapport de la commission chargée de l'enquête sur les événements du 11 septembre 2001 a souvent été montré du doigt en raison des dizaines de pages du document qui ont été noircies. Certains se demandent pourquoi, dans le cas d'une crise aussi importante, les autorités ont choisi de masquer des pages entières d'information. «Sur des centaines de pages, les auteurs expliquent qu'il n'y a pas de complot, mais on va renverser le contenu du rapport en fonction de quelques passages noircis», réplique M. Brodeur. Les pages manquantes peuvent aussi bien servir à protéger la vie privée ou l'identité de certains agents.»

## Doutes persistants

Pour Omar Aktouf, professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal et auteur de nombreux textes sur le sujet, plusieurs questions devraient tout de même être posées. «Pourquoi le rapport de la commission a-t-il été amputé de plus de 30 pages? Et pour-



Le groupe américain Judicial Watch a obtenu que le gouvernement diffuse deux films montrant l'attentat contre le Pentagone.

quoi a-t-il été confié à une commission interne, au lieu d'une enquête indépendante de l'ONU? Il s'agit d'un événement aux implications internationales après tout. Pourquoi ont-ils peur d'une enquête internationale?»

Et l'étiquette de «complot», d'après M. Aktouf, peut aussi bien être collée au gouvernement américain. «On prétend que tout cela a été planifié à partir d'une grotte, par un Saoudien censément traqué à travers le monde et qui est malade des reins. Ça, ce n'est pas une théorie du complot? Mais dès qu'on dit que ce que les autorités américaines disent ne tient pas debout, on est taxé de «théoricien du complot», fait-il valoir. La théorie du complot de Washington ne s'appuie que sur des hypothèses et des affirmations gratuites. Aucune preuve n'a été fournie.»

S'il ne souhaite pas apporter de réponse définitive à ces questions, il estime toutefois que «la version américaine du 11-Septembre est une insulte à l'intelligence». Omar Aktouf cite en exemple le cas du passeport de Mohammed Atta, qui a piloté le vol 11 d'American Airlines qui s'est écrasé sur la tour nord du World Trade Center. Deux jours après les attentats, les autorités ont prétendu que son passeport avait été retrouvé à quelques centaines de mètres de l'édifice. Soufflé par l'explosion, il aurait atterri quelques rues plus loin. Bien que très surprenante, cette information a été reprise dans plusieurs médias à travers le monde.

## Silence coûteux

Quoi qu'il en soit, les non-dits du gouvernement républicain, justifiés ou non, ont surtout nuit à sa crédibilité. Un sondage mené récemment aux États-Unis par le Scripps Survey Research Center démontre que près de 40 % des citoyens sont persuadés que leurs dirigeants leur ont caché des éléments importants sur ces attaques sans commune mesure. Un chiffre qui n'étonne pas le directeur de l'organisme, Guido Stempel, pour qui «le succès des thèses du complot est lié à la méfiance croissante vis-à-vis du gouvernement Bush, à son manque de crédibilité et à son penchant pour le secret.»

Dans ce domaine, la polémique autour de l'idée selon laquelle aucun avion ne se serait écrasé sur le Pentagone est particulièrement symbolique. Elle est aussi la plus connue, notamment en raison du livre *L'Effroyable Imposture*, du Français Thierry Meyssan. Judicial Watch, une association conservatrice cherchant à promouvoir la transparence du gouvernement, a toutefois obtenu que ce dernier diffuse deux films montrant ledit attentat. Des images plutôt floues ont été divulguées cette année, ce qui n'a en rien calmé la fronde. Plusieurs réclament au contraire les enregistrements de trois autres caméras de surveillance qui auraient pu filmer la scène, des documents saisis par le FBI.

Des éléments qui ne changeraient rien, selon Stéphane Leman-Langlois. «Si deux personnes disent, «Je n'ai pas vu d'avion et ça sentait les explosifs», mais que 300 personnes disent le contraire, on va construire la théorie à partir des deux témoignages qui vont dans le «bon» sens. Il n'y a personne qui a vu des avions foncer dans des immeubles avant le 11-Septembre, alors il est peu surprenant qu'ils interprètent ce qu'ils ont vu, senti ou entendu avec difficulté.»

Bref, si les autorités tentent de réfuter les théories du complot, elles sont aussi prises en

sourcière. En clair, pourquoi tenter de discréditer ces hypothèses si ce n'est pour cacher des vérités inavouables? Deux sites gouvernementaux — celui du département d'État et celui du National Institute of Standards and Technology — ont néanmoins mis en ligne des informations afin de les contrecarrer. Une multitude d'autres sites s'y consacrent et leur nombre va croissant.

## Le champ de bataille du web

Les débats sur ce qui s'est réellement passé en ce matin fatidique ont d'ailleurs surtout lieu dans Internet. Et bien que les théories du complot ne datent pas d'hier, la Toile a joué un rôle prépondérant pour la première fois avec le 11 septembre 2001.

Le «documentaire» *Loose change* en témoigne. Les jeunes cinéastes qui l'ont réalisé soutiennent que des explosions survenues à l'intérieur des édifices sont à l'origine de l'effondrement des tours du World Trade Center, mais aussi de l'édifice numéro sept du complexe, qui s'est effectivement écroulé sans jamais avoir été touché par quelque débris que ce soit. Le tout aurait été orchestré par le gouvernement et les services secrets américains.

Le long métrage a même été à l'origine de la création d'un groupe, *911truth.org*, qui vit et progresse lui aussi sur la Toile. Il compte des groupes associés dans 38 États américains. Pour Jean-Paul Brodeur, le web est donc devenu un problème dans ce cas. «La somme d'informations peut alimenter toutes les théories du complot, car la confusion qui est engendrée par une telle masse d'informations génère la confusion chez les esprits qui recherchent des théories du complot.»

Dans ce débat, Internet permet également d'échanger des informations en dehors de la sphère médiatique institutionnelle, accusée de cultiver le consensus au tour de la version officielle des événements de New York et Washington. «Je crois que les incohérences sont tellement grandes d'un point de vue factuel, que la seule façon qu'on peut maintenir le camouflage, c'est par une désinformation médiatique colossale. C'est parce que les médias continuent de soutenir la version officielle des événements, affirme Michel Chossudovsky, auteur de deux ouvrages d'enquête sur les attentats du 11-Septembre. On nous bombarde chaque jour de «al-Qaïda par ci, al-Qaïda par là». On ne mentionne jamais dans les reportages que ce réseau a été créé par les services de renseignement américains. Si on disait la vérité, on aurait sûrement un autre type de consensus.»

Et ceux qui osent remettre en question la version officielle sont automatiquement stigmatisés, selon Christian Saint-Germain, professeur au département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal. «Le cadre médiatique a une force d'homogénéisation et de conformisme qui exclut toute autre pensée. Bien sûr, il existe des théories loufoques. Pour ma part, je n'ai pas de théorie du complot, mais l'État trouve dans le terrorisme un prétexte pour connaître les citoyens de fond en comble, arguait-il. Mais qui surveille ceux qui nous surveillent? Ce n'est pas une question de paranoïaque, mais plutôt de citoyen qui veut continuer de vivre en démocratie.»

Le Devoir

## MARTYRS

SUIITE DE LA PAGE B 1

Très présente dans la chrétienté, la notion de martyr, fait remarquer M. Khosrokhavar, accompagne aussi l'islam depuis ses débuts — avec la mort violente du fils d'Ali et Fatima, l'imam Hussein, en 680, un événement commémoré depuis par les chiïtes. Sa définition traditionnelle vaut pour celui «qui va donner sa vie sur le chemin d'Allah, pour sa cause.»

D'origine grecque, le mot «martyr» renvoie fondamentalement à quelqu'un qui «témoigne jusqu'à la mort de la justesse de sa cause — religieuse — en lui opposant une attitude de défi non violent. Mais il n'y a pas chez les chrétiens cette notion du «je meurs et je tue», mentionne l'auteur. Le témoignage de la mort ne vaut que pour le martyr. C'est très différent de ce qu'on observe maintenant.» Une lutte active, violente s'il le faut, contre ceux qui sont considérés comme des oppresseurs

et des hérétiques. «Il y a eu un déplacement de sens subtil, entre la mort possible mais non souhaitée au service d'un idéal religieux et la mort désirée en vue d'atteindre un séjour glorieux au paradis.»

Aux yeux des experts, c'est la révolution iranienne de 1979 qui a fait naître véritablement ce concept de nouveaux martyrs-kamikazes qui se tuent pour tuer. Au Sri Lanka, les Tigres tamouls ont marqué l'imaginaire dans les années 80 en utilisant à répétition cette forme d'attaque. Même schéma au Liban, dans le conflit israélo-palestinien, au Pakistan...

«Depuis, on a vu une transformation et une mutation profondes du rôle du martyr, dit Farhad Khosrokhavar. Avant la révolution iranienne, le martyr est un personnage exceptionnel. Très rare. Il y a vraiment un tournant en 1979, une forme de démocratisation du rôle du martyr. Des masses de gens y accèdent. Ça se répand dans le monde musulman. C'est comme si

tout le monde peut prétendre à devenir martyr, à embrasser la mort sacrée.»

D'abord religieux, le phénomène touche maintenant davantage au politique. «Al-Qaïda a été très habile dans l'instrumentalisation du sentiment religieux au service d'une prise de position politique», note Jean-René Milot. Le martyr est au service d'Allah, mais aussi d'intérêts nationaux ou — c'est l'apport d'al-Qaïda — transnationaux.

Ainsi, observe Farhad Khosrokhavar, «il y a un monde de différence entre le Palestinien qui réclame une nation, le Tchétchène qui souhaite l'indépendance de son pays, le Bosniaque qui exigeait le retrait de l'armée serbe et le partisan d'al-Qaïda qui veut détruire l'impérialisme occidental. Ce n'est pas la même échelle.» Pour les fous d'Allah aussi, martyrs ou pécheurs de l'islam, le 11-Septembre a signifié le début d'un temps nouveau.

Le Devoir



Michel David

## Explications entre amis

Qui aime bien châtie bien, dit-on, mais le ministre des Finances, Michel Audet, ne se doutait peut-être pas à quel point l'Institut économique de Montréal (IEMM) était épris de son gouvernement.

Il a vraiment été piqué au vif par le bilan lapidaire de ses réalisations que l'IEMM vient de publier, particulièrement en ce qui concerne l'allègement du fardeau fiscal et le rôle de l'État. Il s'agirait au mieux de résultats «modestes et ambigus».

«Je me serais attendu à une étude sérieuse et chiffrée. On nous présente un papier d'opinion dogmatique dont le manque de sérieux choque», a lancé M. Audet. D'habitude, c'est le PQ qui réserve ce genre de commentaire aux analyses de ce *think tank* de droite. Cette fois-ci, François Legault a pourtant semblé lui accorder une grande crédibilité.

Il est vrai que la vice-présidente exécutive de l'IEMM qui a signé cette analyse, Tasha Kheiriddin, n'y est pas allée de main morte. Elle qualifie même de «trompeur» le stratagème utilisé dans les documents officiels du gouvernement pour gonfler artificiellement les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers. Si M. Legault avait utilisé ce qualificatif à l'Assemblée nationale, le président l'aurait immédiatement sommé de le retirer.

Contrairement à ce que M. Audet prétend, l'IEMM chiffre bel et bien ses affirmations. Au total, il estime que les quatre budgets présentés par le gouvernement Charest depuis le début de son mandat auront cumulativement réduit le fardeau fiscal de 626 millions à la fin de l'année fiscale 2006-07. À cette date, il aurait dû être réduit de trois milliards pour respecter le plan d'action présenté par M. Charest en septembre 2002. Conclusion: le gouvernement a livré seulement le cinquième des baisses d'impôt promises.

Le verdict est presque aussi sévère en ce qui concerne la réduction des dépenses: aux yeux de l'IEMM, le gouvernement Charest a simplement agi un peu moins mal que le PQ. L'IEMM n'a noté aucun ralentissement de la réglementation, comme le plan d'action le promettait également. Elle se serait plutôt alourdie. Visiblement, la «réingénierie» de l'État ne l'a pas davantage impressionné. La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, semblait aussi irritée que son collègue des Finances. Pourtant, entre amis, on peut se dire les «vraies affaires», non?

Certains amis ont vraiment le don de toujours se pointer au plus mauvais moment. De toute évidence, l'IEMM n'a pas compris que le gouvernement qui reniait systématiquement ses engagements appartient désormais au passé. On ne doit plus parler de cette triste époque.

Celui qui l'a remplacé est à l'école de la population. Prenons par exemple le dossier de la vente du mont Orford. Pendant des semaines, Claude Béchard est demeuré inébranlable dans sa détermination à vendre une partie du parc malgré une opposition quasi unanime. Avez-vous vu avec quel empressement démocratique il s'est rallié au «consensus» qui s'est dégagé autour de la proposition de la MRC de Memphrémagog?

En avril dernier, M. Béchard avait attribué à des extraterrestres les coupes de bois sur les terres de la compagnie Greif Containers, qui avaient été mises en réserve pour l'agrandissement du parc. Cette semaine, le ministre de l'Environnement s'est rallié à l'avis général selon lequel les extraterrestres ne s'intéressent pas aux arbres et il a annoncé l'expropriation des terres de Greif.

Devant tant de bonne foi, comment douter encore de sa sincère détermination à protéger ce joyau de notre patrimoine naturel, n'est-ce pas? Pourtant, la coalition SOS Orford n'aurait toujours pas. Hier, elle a signifié son opposition à la proposition de la MRC de Memphrémagog, qu'elle juge tout aussi inacceptable que celle du promoteur André L'Espérance. Et pour cause. Qu'on vende une partie du parc pour construire 750 unités de logement au lieu de 1000 ne change pas grand-chose.

Pendant des mois, le PQ a présenté ce saccage comme l'illustration de l'insensibilité du gouvernement Charest à la notion même de bien public. «Le PQ se bat avec nous et posera les gestes qui devront être posés si vous nous faites confiance», avait assuré André Boisclair aux 12 000 personnes descendues dans les rues de Montréal le 22 avril dernier.

Le chef péquiste se voulait menaçant: «Si j'avais un conseil à donner à M. L'Espérance, c'est qu'avant qu'il mette une pierre dans le mont Orford pour construire ses condos, il devrait attendre la date de l'élection.»

En entrevue à *La Tribune* la semaine dernière, le député péquiste de Johnson, Claude Boucher, était encore plus explicite: «Je prends l'engagement formel, comme organisateur en chef de l'Estré, à l'effet que la loi 23 va sauter. La vente de terres publiques à l'entrepris privée, c'est non, non et non.»

Le ton a changé radicalement après la publication du rapport Nicolet. Le porte-parole officiel du PQ dans ce dossier, Stéphane Bergeron, ne demande plus que la réalisation d'études de marché avant de lancer un appel d'offres. Autrement dit, pour peu que l'affaire soit rentable, elle deviendrait acceptable aux yeux du PQ.

Le revirement est de taille. Jusqu'à présent, aucune considération économique ne pouvait justifier à ses yeux la vente de la moindre parcelle d'un parc national. «Nous nous opposons à un projet de développement résidentiel dans un parc, c'est contre l'esprit de la loi, c'est contre le principe du développement durable», soutenait M. Boisclair le 26 mars.

Qu'est-ce qui a changé? Le PQ a-t-il décidé de larguer la coalition SOS Orford parce que le dossier risque de devenir moins rentable d'un point de vue politique? Une nouvelle explication entre amis s'impose.

mdavid@ledevoir.com

# EDITORIAL

## Rien d'anodin

Ce n'est pas parce qu'un sujet est dans l'air du temps depuis 80 ans qu'il revêt pour autant le caractère d'une priorité qui commande de bousculer les provinces, de contourner la Constitution et de lancer des «si vous ne me suivez pas, prenez garde à moi!». C'est pourtant ainsi que le premier ministre Stephen Harper persiste à présenter sa réforme du Sénat, et peu de gens semblent disposés à l'arrêter.

Le gouvernement Harper affectionne l'approche des petits pas: en tirant seulement sur un bout de fil, toute la pelote finira bien par suivre. Pour réformer le Sénat, il ne procède pas autrement. Il s'attaque d'abord à un aspect qui a l'air bien anodin: limiter la durée du mandat des sénateurs, ce qui n'est pas une première puisque déjà, en 1965, la nomination à vie des sénateurs avait été transformée en obligation de prendre leur retraite à 75 ans.

Mais un mandat limité à huit ans (ou à six, neuf ou dix ans, M. Harper s'avérant ouvert à cet égard) soulève d'autres questions. Le mandat sera-t-il renouvelable? Un premier ministre en poste pendant plus de huit ans (ce qui n'est pas rare au Canada) nommerait-il à lui seul tous les sénateurs? Ah! mais c'est que ces problèmes ne se posent pas puisque ce mandat raccourci ira de pair avec un Sénat élu, projet de loi promis pour l'automne par M. Harper. Voilà comment, d'un premier pas, on se retrouve tenu d'aller jusqu'au bout de la promenade.

L'élection de sénateurs est pourtant boudée par bien des provinces, dont le Québec. Mais c'est avec un grand sens de la stratégie que M. Harper analyse leur position et entend les amener à jouer sa partie.

Ainsi, il affirme que sur la durée du mandat, il n'a entendu aucune objection de la part des premiers ministres provinciaux. Techniquement, c'est vrai. Peu de provinces ont accepté de comparaître devant le Comité sénatorial spécial sur la réforme du Sénat, mais la raison évoquée est qu'on en a contre la procédure à la pièce et non qu'Ottawa ne peut pas agir seul à ce sujet précis. C'est un premier gain pour M. Harper parce que même si elles sont agacées par la démarche, nul

la province ne veut se chicaner avec Ottawa. On laisse donc aller...

Fort de cette envie d'harmonie, M. Harper peut donc oser davantage et relancer cette idée à laquelle il tient mordicus, comme en témoigne son plaidoyer historique devant les sénateurs, d'un Sénat élu. Pour contourner les débats constitutionnels, il fera valoir qu'il n'a qu'à nommer non pas qui lui plaît mais ceux que la population aura choisis. Le privilège du premier ministre n'est pas aboli, il est seulement précédé d'une nouvelle étape. Y aura-t-il une province pour oser tempêter, surtout si les discussions sur le déséquilibre fiscal vont bon train?

M. Harper sait bien placer ses pions, mais il est clair que sa manière de faire est méprisante pour les provinces avec lesquelles, sur cette question, il est tenu de discuter, comme l'a clairement énoncé la Cour suprême. Il fait aussi fi de la transformation profonde de notre régime parlementaire qui résulterait de cette élection. Plusieurs, dont le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Benoît Pelletier, ont déjà souligné que le Sénat et la Chambre des communes pourraient dès lors se réclamer de la même légitimité démocratique. Quelle instance serait plus représentative que l'autre? Mais les gouvernements provinciaux sont aussi menacés, comme le soulignait en juin dernier en nos pages le professeur Marc Chevrier de l'UQAM. Qui seraient les véritables représentants des régions du pays: les sénateurs élus ou les gouvernements provinciaux? Aux États-Unis, notait M. Chevrier, les États ne sont plus que des lobbyistes aux yeux du Congrès.

L'enjeu est donc de taille, et il serait bien imprudent de laisser M. Harper tout seul sur la patinoire.

jboileau@ledevoir.ca

## Entre peur et naïveté

Cinq ans déjà. Ce jour-là, les États-Unis étaient «frappés au cœur», comme titrait *Le Devoir* du lendemain. Le monde entier mais surtout nous, Nord-Américains, n'avions qu'un mot sur les lèvres: pourquoi? Pourquoi cette attaque aussi improbable que meurtrière? La poudrière du Proche-Orient ne pouvait pas, à elle seule, expliquer ce qui venait de se produire.

Avant et après New York, d'autres attentats meurtriers se sont produits, à Londres, à Madrid mais aussi dans des pays à majorité musulmane dirigés par des gouvernements assimilés aux valeurs de l'Occident chrétien. Conduite par un groupe de terroristes influents en Afghanistan ayant à sa tête un personnage aussi énigmatique que diabolique nommé Oussama ben Laden, la guerre sainte (djihad) venait de prendre un élan déterminant. Une guerre sans merci contre les infidèles et pour l'avènement d'un monde qui n'obéira plus qu'à la loi coranique (charia).

Aujourd'hui, le monde est plus incertain qu'il y a cinq ans. À la faveur de conflits qui ne sont pas près de se régler, dont le borbier irakien fabriqué par l'obsession guerrière de l'administration Bush, l'islam radical recrute de plus en plus dans les pays musulmans d'abord mais aussi dans tous les pays ouverts à l'immigration.

Le Canada et le Québec n'y échappent pas. Cet été, 17 jeunes ont été arrêtés à Toronto. Ces jeunes nés ici semblaient bien intégrés à leur milieu respectif. Contrairement à leurs parents, musulmans comme eux, ils ont choisi l'aventure intégriste. Ont-ils seulement succombé à une mode passagère née dans la foulée des succès d'al-Qaïda ou est-ce plus profond?

À Montréal, des imams qui affirment rejeter la violence profitent de la liberté d'expression garantie par nos lois pour faire de la propagande politico-religieuse contre l'Occident judéo-chrétien et pour inciter à la haine. Dans le très bon reportage de *Zone libre* qui sera présenté dimanche soir à Radio-Canada, on en apprend un peu plus sur ce qui se dit, en arabe, dans une des principales mosquées sunnites de Montréal. Qu'un imam termine son sermon en lâchant: «Dieu! Tuez tous les ennemis de l'Islam, jusqu'au dernier!», est-ce acceptable?

Cinq ans après le 11-Septembre, les réponses de l'Occident, des États-Unis surtout mais aussi du Canada et de l'Europe, n'ont pas réussi à éteindre le feu allumé par les islamistes d'al-Qaïda et des groupes frères à travers le monde. Partout, les erreurs ont été aussi grossières que coûteuses, à commencer par l'invasion de l'Irak et, plus récemment, celle du Sud-Liban. La communauté musulmane dans le monde entier se sent concernée, voire persécutée, et au lieu de combattre les éléments qui la menacent de l'intérieur, elle serre les rangs.

Peu de choses ont été faites pour rapprocher nos communautés respectives, ce qui aurait pu avoir pour résultat d'isoler les plus radicaux et de les empêcher de nuire. Le temps a manqué, la connaissance du problème aussi, de même que la volonté politique. Entre la peur et la naïveté, l'ignorance et la pensée magique, nous n'avons pas trouvé la vraie sécurité. Est-il déjà trop tard ou des efforts sont-ils encore possibles pour modifier, chez nous, le cours des choses?

j-rsansfacon@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

### L'événement Nagano: la grande réussite d'un concept intégré

La symphonie éclatée à la télévision, la diffusion publique sur l'esplanade avec chœurs et prestation de danseurs, la retransmission intégrale du concert sur Espace Musique le lendemain, les multiples prolongements sur Internet: tous ces éléments faisaient partie d'un concept intégré et novateur mis en place par Radio-Canada avec l'entière collaboration de l'OSM et de son chef pour faire rayonner le plus largement les échos du concert inaugural de Kent Nagano. Radio-Canada a mis à profit les avantages spécifiques de ses plateformes pour rejoindre au mieux les publics de chacune. À la télé, non seulement 350 000 personnes ont suivi l'émission, mais les chiffres démontrent que cet auditoire a été constant du début à la fin. Nous considérons donc qu'il s'agit d'une grande réussite, voire d'une approche incontournable pour la défense de notre vie culturelle dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle. La responsabilité de Josée Boileau comme éditorialiste («L'événement Nagano», *Le Devoir*, 8 septembre 2006) aurait consisté à vérifier les faits lorsqu'elle affirme que Radio-Canada a fait fuir l'auditoire au lieu de laisser cours à son jugement personnel.

Guylaine Bergeron

Directrice générale des communications de Radio-Canada

### Réponse de l'éditorialiste

Et pourtant, bien des téléspectateurs ont été déçus de ne pas entendre la *Neuvième Symphonie* telle que présentée ce soir-là à la Place des Arts.

Josée Boileau

### Au sujet de la natalité

Il est frappant de constater qu'aucun de ceux qui ont réagi aux propos de Jacques Godbout ne s'est attaché, pas plus que Godbout lui-même d'ailleurs, au cœur du problème, qui est la dénatalité. On prend note du fait, mais on ne le creuse pas. À ma connaissance, personne n'a posé la question: «Pourquoi ne nous reproduisons-nous pas?», et encore moins celle-ci: «Que pourrions-nous faire pour augmenter le taux de natalité?». On sent bien que le seul fait d'esquisser l'idée d'une politique nataliste susciterait une immédiate levée de boucliers féministes. Déjà à la fin des années soixante, lorsque René Lévesque avait voulu promouvoir une telle politique dans le programme du PQ, il s'était fait répondre, par le Comité des femmes du parti, quelque chose comme: «Nous sommes des femmes libérées, nous ne retournons pas dans nos chaudrons; s'il y a un problème démographique, qu'on le règle par l'immigration.» L'immigrant plutôt que l'enfant. Voilà donc

le choix du Québec post-moderne. Avant cette «ouverture à l'autre», il y a eu une «fermeture à l'enfant», un refus de l'enfant. Tout comme il y avait eu le Refus global. En rejetant l'Église, on avait entrepris d'anéantir le moteur de la survivance. On avait aussi commencé à rejeter l'enfant par excellence, celui de la crèche. Le même qui, une fois devenu homme, dira un jour «Laissez venir à moi les petits enfants» ou encore «Nul n'entrera dans le royaume s'il ne redevient semblable à un petit enfant».

Il y a chez nous une haine sourde de l'enfant. Avortement génocidaire; adoption homosexuelle, ce sinistre «droit à l'enfant» qui n'est rien d'autre qu'une chosification de l'enfant; sexualisation de l'enfant par la mode vestimentaire et par le rock pour enfants; abandon de l'enfant dans les garderies de l'État... Les enfants ne savent pas, ne se disent pas qu'ils auraient pu être eux aussi avortés; que, techniquement, ils pourraient être adoptés par deux homosexuels si jamais ils se retrouvaient seuls au monde; qu'on leur vole leur enfance par une sexualisation précoce; ou que leur mère se débarrasse d'eux pour aller se réaliser sur le marché du travail. Mais ils le sentent.

Ils sentent, comme nous tous au fond, que l'enfant a de moins en moins sa place ici. En refusant l'enfant, le Québec se suicide. Ce refus, ce suicide ne sont-ils pas la raison profonde du suicide de nos jeunes?

Yves Randon  
Cap-Rouge, le 4 septembre 2006

## REVUE DE PRESSE

# La guerre en question

### Manon Cornellier

Si le chef néo-démocrate Jack Layton souhaitait attirer l'attention en demandant un retrait des troupes canadiennes présentes en Afghanistan, il a remarquablement réussi, mais pour mieux se faire rabrouer d'un bout à l'autre du pays. Presque tous les journaux ont défendu la poursuite de cette mission, qui est devenue le sujet de l'heure. Plusieurs ont aussi enjoint au gouvernement Harper de faire davantage pour expliquer la démarche canadienne.

Le *Globe and Mail* juge normal que la mort de soldats perturbe les Canadiens et les incite à demander des comptes. Mais le quotidien souligne que le fait de poser des questions sur la conduite de la mission ne devrait pas mener à mettre en doute sa poursuite même. Ce qui la justifiait au départ reste vrai aujourd'hui: déloger les talibans et stabiliser le sud de l'Afghanistan pour offrir à la population la possibilité de mener une vie normale en relative sécurité.

Le *Toronto Sun* convient que, après 32 morts, le moment est venu d'avoir une honnête discussion sur la raison d'être initiale de cette mission. Selon le quotidien, on ne peut pas prétendre que les Canadiens ont compris que l'Afghanistan était un État voyou qui servait de havre à des terroristes et qu'il fallait y aller pour éviter que cela ne se reproduise, tant pour notre sécurité que pour celle des Afghans. On ne peut le dire, selon le *Sun*, car il est devenu évident que bien peu de Canadiens ont prêté attention lorsque les libéraux ont annoncé la mission et que les militaires en ont souligné les dangers. Les Canadiens ont tenu pour acquis qu'il s'agissait d'une autre de ces missions de maintien de la paix et ils se rendent compte seulement maintenant qu'il n'en est rien. Le *Sun* dit n'avoir jamais douté de la capacité des troupes canadiennes d'être à la hauteur de la tâche, mais il se demande toutefois si la population l'est, si elle est prête à soutenir ses soldats jusqu'au bout. Ne pas le faire équivaldrait à la trahir, conclut-il.

La demande de débat d'urgence faite par le

chef bloquiste, Gilles Duceppe, n'a pas été très bien reçue non plus. Roy Clancy, du *Calgary Sun*, parle d'opportunisme de la part d'un politicien qui n'a d'aucune façon les intérêts du Canada à cœur. Selon Clancy, Duceppe veut ce débat pour marquer des points auprès de son électoralat, point à la ligne. Jack Layton fait de même, ajoute le chroniqueur, qui ne peut croire que Layton ait suggéré de négocier avec les talibans. Et comme quiconque émettant un doute à l'égard de cette mission est réduit au rang de lunatique par Clancy, plusieurs candidats au leadership libéral sont passés dans le même collimateur. Seuls Stephen Harper et Michael Ignatieff ont eu droit à son respect.

### Le prix de la guerre

Mais Chantal Hébert, du *Toronto Star*, prévient que la mission afghane pourrait coûter l'élection à Harper. Si un scrutin avait eu lieu cette semaine, les conservateurs auraient perdu le pouvoir, dit-elle. Leurs sièges au Québec leur auraient filé entre les doigts, sans qu'on puisse percevoir de gains possibles ailleurs. La politique étrangère de Harper crée un malaise à travers le pays. En tenant au printemps un vote prématuré sur la prolongation de la mission, le chef conservateur voulait empêcher que la prochaine élection ne se transforme en référendum sur ladite mission.

La manœuvre s'est retournée contre lui, cependant, car il n'a plus de porte de sortie. En s'étant engagé si vite jusqu'en 2009, le Canada ne peut plus se retirer sans ruiner sa réputation internationale. Et même s'il avait encore une issue, Harper ferait encore face à une opinion publique défavorable qu'il ne peut pas convaincre en s'appuyant sur un front commun des partis, puisqu'il s'est employé lui-même à les diviser.

Que Harper le veuille ou non, le débat sera rapidement relancé, car le Parlement reprend ses travaux le 18 septembre. Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, désespère cependant d'assister à des échanges réfléchis, car trop de leaders ou de candidats au leadership jouent actuellement leur avenir. Elle prédit que Ste-

phen Harper, à l'image de George Bush, insistera sur le caractère démoniaque de l'ennemi, que les libéraux gigoteront de malaise et que le Bloc se servira de cet enjeu pour miner la position conservatrice au Québec. Jack Layton, quant à lui, court le risque de passer pour un lâche en préconisant le retrait des troupes, mais il a le mérite, dit-elle, d'avoir le courage de défendre une solution diplomatique qui inclurait les talibans. On s'est moqué, note Riley, mais il faut se rappeler que des représentants de l'OTAN tentent déjà de négocier des cessez-le-feu avec des factions des talibans, que ces derniers sont une force politique, religieuse et culturelle en Afghanistan et que certains d'entre eux sont plus modérés. Elle souligne que le gouvernement Karzaï inclut d'anciens seigneurs de guerre, d'anciens producteurs de drogue et d'anciens talibans. Pour que le gouvernement survive après le départ des troupes étrangères, dit Riley, il faudra que toutes les factions de la société afghane s'y sentent représentées.

### Toujours plus neuf

Changement de registre. Si les conservateurs font bien peu pour expliquer les raisons de la mission en Afghanistan, ils se défont davantage pour refaire l'image de marque du gouvernement fédéral. En marketing, on appelle cela «rebranding». Le Canada n'est pas une boisson gazeuse, mais on lui applique le même principe. Ainsi, depuis quelques mois, les documents officiels font de plus en plus référence non pas au «gouvernement du Canada», mais au «nouveau gouvernement du Canada». La semaine dernière, cette étiquette est devenue officielle dans plusieurs ministères, rapporte le *Ottawa Citizen*. Chaque gouvernement cherche à imposer une image, mais des fonctionnaires s'inquiètent quand la nouvelle appellation chapeaute des documents non politiques, des rapports ou des sites Internet du gouvernement. «Quand le neuf devient-il vieux?», demande l'un d'eux. Des libéraux jugent de leur côté que les conservateurs miment ainsi l'image indépendante et non partisane du gouvernement.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

Cinq ans plus tard

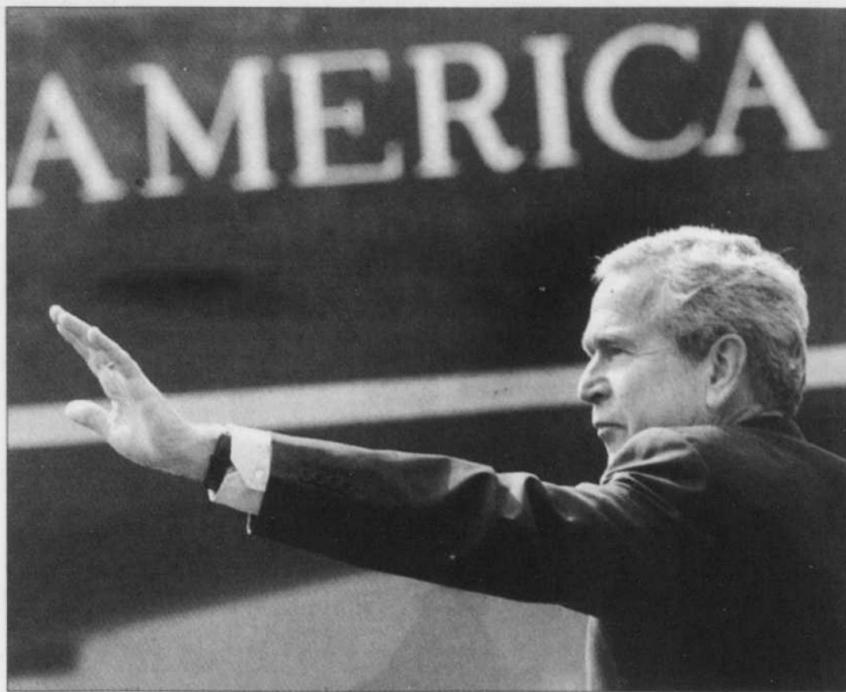
## Le crépuscule de la « doctrine Bush »

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Titulaire

FRÉDÉRIK GAGNON  
JULIEN TOURREILLE  
ÉTIENNE LÈVESQUE

Chercheurs

Chaire Raoul-Dandurand,  
Université du Québec  
à MontréalPremier texte d'une série de trois extraits du livre  
Le 11 septembre 2001, cinq ans plus tard, Le  
terrorisme, les États-Unis et le Canada, qui vient  
d'être publié aux Éditions Septentrion

YURI GRIPAS REUTERS

Le président George W. Bush, hier, sur la pelouse de la Maison-Blanche

américains au Moyen-Orient. Or, le déploiement des forces américaines en Irak ne permet pas à la Maison-Blanche d'envisager une invasion de l'Irak.

La gestion de la crise irakienne par les États-Unis passe donc par trois voies qui sont bien éloignées des préceptes de la « doctrine Bush »:

- le soutien aux efforts diplomatiques menés par les pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne et France). Les propositions européennes d'aide économique n'auront d'incidence réelle auprès des autorités irakiennes que si les États-Unis fournissent des garanties de sécurité claires à Téhéran;
- la restauration conditionnelle d'un dialogue entre Washington et Téhéran, telle qu'annoncée par le secrétaire d'État Rice au début de juin 2006. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues depuis la crise des otages de 1979-80;
- si le régime de Téhéran persiste dans son rejet des propositions de négociations, les sanctions diplomatiques et économiques imposées par le Conseil de sécurité constituent le moyen de pression le plus envisageable pour les États-Unis, même si le recours à des bombardements aériens ou un soutien au renversement interne du régime des ayatollahs ne sont pas expressément exclus des options dont veut disposer le gouvernement Bush.

- la préférence pour l'action unilatérale;
- le recours à l'action préventive, consistant à attaquer l'ennemi avant qu'il ne puisse agir contre les États-Unis;
- l'utilisation de la force armée comme vecteur de changement de régime politique chez les États voyous.

## Une doctrine difficilement applicable

S'appuyant sur des ressources militaires et économiques considérables, la « révolution » prônée par le gouvernement Bush avait pour ambition de réaffirmer l'autonomie d'action des États-Unis sur la scène internationale. Les interventions militaires en Afghanistan et surtout en Irak ont été les premiers — et peut-être les derniers — cas d'application de la « doctrine Bush ».

Au-delà de la situation toujours précaire en Afghanistan, la violence et l'incertitude persistantes en Irak plus de trois ans après la chute de Saddam Hussein soulignent les failles et les limites de cette doctrine. L'action unilatérale et le changement de régime ne semblent plus être à l'ordre du jour pour gérer les menaces que représentent les ambitions nucléaires de la Corée du Nord et de l'Irak, pays figurant pourtant, avec l'Irak, dans « l'axe du mal » établi par George W. Bush lors de son discours sur l'état de l'Union, en janvier 2002. [...]

Les tensions avec l'Irak illustrent parfaitement les limites de la « doctrine Bush » dans une région d'importance stratégique (en matière d'approvisionnements pétroliers et de lutte contre le terrorisme).

- Chûte, l'Irak est un acteur régional majeur pour la stabilisation de l'Irak.

- Riverain du détroit d'Ormuz, il peut significativement perturber l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz naturel en lançant des attaques contre les navires qui transitent par ce couloir étroit de 33 km.

- Soutien reconnu du Hezbollah libanais et du Jihad islamique palestinien, il dispose de moyens et d'alliés pour déstabiliser le Moyen-Orient.

- Ne reconnaissant pas la légitimité d'Israël, il représente une menace sérieuse pour la sécurité de l'État hébreu.

Dans ce contexte, les ambitions nucléaires irakiennes, particulièrement si elles se traduisent par l'obtention de l'arme atomique, représentent pour le gouvernement Bush un défi sérieux pour les intérêts

## Une doctrine qui suscite la controverse

Outre ses failles, voire ses incohérences, dans la gestion d'enjeux internationaux aussi importants que celui de la prolifération nucléaire, la « doctrine Bush » a durablement terni l'image des États-Unis dans le monde. Malgré leur puissance militaire, les États-Unis ne sont donc pas aussi libres d'agir que le gouvernement Bush l'avait revendiqué.

Déjà colossales avant les attentats de New York et Washington, les sommes allouées à la défense américaine ont fortement augmenté après le 11 septembre 2001: évaluées à 561,8 milliards de dollars américains pour 2006, elles représentent à elles seules plus de 2,5 fois le budget total du Canada et plus de 10 fois celui du Québec, et elles sont nettement supérieures au budget de la France. Dès lors, il n'est guère surprenant que les forces armées des États-Unis n'aient pas de rivales. Elles peuvent aisément contrôler les voies de communication et d'échange essentielles dans un monde globalisé (voies aériennes, mari-

times et spatiales), ainsi que les ressources naturelles majeures, particulièrement le pétrole du Moyen-Orient.

Cependant, la réaffirmation de la puissance américaine par le biais d'interventions armées, telles que celles auxquelles a eu recours le gouvernement Bush, mine considérablement la capacité d'influence des États-Unis sur la scène internationale.

## Un divorce entre les États-Unis et le reste du monde?

Nuisant à l'image internationale des États-Unis, les actions entreprises par le gouvernement Bush sembleraient même avoir consacré un fossé infranchissable entre les États-Unis et le reste du monde, en particulier leurs alliés traditionnels que sont le Canada et l'Europe. Le sentiment religieux, qui est certes plus fort aux États-Unis que dans les autres pays occidentaux, est souvent considéré comme un vecteur important de ce fossé. Or, la religion ne dicte pas les préférences de la population américaine en matière de politique étrangère.

Par ailleurs, Américains, Canadiens et Européens partagent encore essentiellement les mêmes perceptions sur des questions aussi fondamentales que l'importance de la démocratie comme système politique ou sur les principaux enjeux à l'échelle internationale. Notons que 87 % des Américains, 85 % des Canadiens et 82 % des Européens ont une opinion positive de la démocratie.

La situation en Irak et la perception généralement négative des États-Unis sur la scène internationale limitent considérablement la marge de manœuvre américaine en politique étrangère. Les États-Unis ne sont donc pas aussi libres, souverains et puissants que la « doctrine Bush » l'avait revendiqué.

Plus de deux ans avant la fin même de son mandat, le président Bush a dû en grande partie renoncer à cette doctrine et faire appel aux Alliés, en particulier pour gérer les cas irakien et nord-coréen. Pour autant, ce retour à une version plus traditionnelle de la politique étrangère pourrait ne pas résister à un événement international d'une ampleur considérable, comme un nouvel attentat majeur sur le sol américain. Le recours à la force armée et à l'intervention unilatérale serait alors de nouveau très certainement privilégié par les Américains.

Après le 11-Septembre

## Souvenirs périssables?

NICOLAS BERGERON

Psychiatre au CHUM et vice-président  
de Médecins du monde Canada, l'auteur a  
participé en tant que médecin volontaire à l'aide  
dispensée aux victimes à New York après  
les événements du 11 septembre 2001.

L'homme est comme une bête. Son système nerveux est doté d'un programme de survie qui enregistre les stimuli associés à un événement perçu comme dangereux, afin qu'il évite de se retrouver dans une situation similaire. La mémoire traumatique est automatique et non volontaire. La majorité d'entre nous se souviennent, avec de surprenants détails, de leurs activités du 11 septembre 2001.

## Le souvenir

Je me souviens d'une belle journée fraîche avec un ciel bleu éclatant. Je me souviens de l'incrédulité et de la torpeur. Je me souviens de la fuite au pas pesant et du chaos ordonné. Je me souviens de la frayeur volée qui s'échappait des regards. Je me souviens des échos feutrés des sirènes dans la fumée noire et dense. Je me souviens de l'odeur à la fois chimique et organique de cochon brûlé qui enveloppait la ville. La nuit, je me souviens du silence inhabituel de Manhattan et du souffle suspendu des morts. Je me souviens de ma vulnérabilité.

Les récits incontournables et interminables des faits et des émotions associées aux événements du

11 septembre 2001 nous permettent peut-être de métaboliser l'expérience et de flirter avec la catharsis collective. Le voyeurisme n'est pas loin. La désensibilisation s'approche parfois de la banalisation.

Cependant, l'intention de ne pas oublier les victimes et les endeuilés justifie amplement la commémoration. Ils souffrent toujours et se sentent seuls. Elle permet aussi d'honorer les secouristes, ces héros, qui portent en eux l'altruisme, le courage et l'espoir dans un pays en déficit de valeurs morales et de repères éthiques. Ils ont vaincu notre impuissance imposée par la terreur.

## La peur

Après cinq années, on sait que la cicatrisation n'est pas encore terminée et qu'on n'a pas la distance raisonnable pour analyser avec justesse la perspective historique de tels événements. Mais, à ce jour, quelles réflexions a-t-on pu susciter? Aux lendemains du 11-Septembre, je me souviens de cette Amérique qui, ayant perdu son innocence, avait songé à s'intéresser à l'autre. Elle s'est plutôt rapidement recroquevillée sur elle-même. Elle est devenue paranoïde. Elle a tranché entre le bon et le mauvais. Comme un enfant en danger.

On a ravivé les braises de la peur. On a systématisé la culture de la haine. On l'a alimentée par la colère et le désir de vengeance. La réflexion a fait place à la justification. L'action a supplanté le doute.

Or, cette peur de l'autre, d'où provient-elle? Est-ce une ombre en nous-mêmes que nous ne pouvons

voir? Sa projection hors de nous sur une société perçue comme ennemie nous contente-t-elle donc? Et vice-versa. Le tango des ennemis se poursuit.

## La conscience

On a déjà dit qu'on ne revivrait pas l'Holocauste. Pourtant, ont suivi, entre autres, les génocides au Cambodge, en Bosnie, au Rwanda, au Soudan. Le Liban a récemment souffert de cette culture de la haine.

L'histoire se répète parce qu'on ne retient et n'apprend rien. On met toute notre énergie à identifier l'auteur de la faute originelle ou prouver un complot. Nous fermons les yeux et faisons la sourde oreille à l'art (cinéma, littérature, peinture, musique, etc.) qui témoigne de l'horreur et tente de nous avertir. Le déni reste maître. L'absorption est peut-être impossible à réaliser. L'homme se retrouve avec une conscience sans mémoire. Nous devons nous réapproprier notre conscience avant de trop nous déshumaniser.

Heureusement, un vent frais se fait sentir au Québec et ailleurs. L'action politique soutenue par la morale individuelle semble vouloir chasser l'individualisme roi et maître et la dissociation éthique des entreprises.

L'état de notre conscience personnelle contribue à la conscience collective. Notre société est la projection de notre conscience collective.

Mes leçons du 11-Septembre? L'homme est fragile. L'homme est résilient. L'homme est bête.



Denise Bombardier

## Rude été

Rude été que celui qui se termine bientôt. Tragique pour les Libanais, tragique pour les Israéliens, tragique pour les soldats canadiens qui meurent en Afghanistan et rude pour ceux qui croient ici que les Québécois sont tous des gens de bon sens, modérés et nuancés.

Qu'a-t-on appris durant l'été, qu'a-t-on tonitrué, devrait-on dire? Que nous sommes un peuple pacifiste, que la meilleure politique est toujours celle qui contre celle des États-Unis, que les Israéliens appartiennent à la mouvance terroriste, que le premier ministre Stephen Harper n'agit pas par conviction mais par réflexe conditionné, que des chefs de parti peuvent manifester pour la paix sans se rendre compte que des drapeaux libanais s'échangent dans leur dos contre des drapeaux du Hezbollah et que des éradicateurs potentiels de l'État d'Israël marchent dans leurs pas. On a aussi appris que des défenseurs acharnés de nos chartes au Canada jugent les conflits étrangers selon leurs préjugés et ferment alors les yeux sur les morts des uns mais pas des autres. On a enfin appris, en écoutant des commentaires moins éclairés qu'aveuglés de tous ceux qui se disent, et méfions-nous d'eux, le « vrai monde », que le pacifisme dont ils se réclament violemment ne nous mettrait pas à l'abri d'actes violents si d'aventure nous nous affrontions entre nous. Autrement dit, méfions-nous des pacifistes prêts à tuer, le cas échéant, ceux qui ne le sont pas. En ce sens, les tragédies des autres, celles d'ailleurs, nous renvoient par le jeu du miroir à nous-mêmes, à nos démons, à nos faiblesses, à nos outrances, à nos tentations totalitaires, pour reprendre le titre de ce cher Jean-François Revel, dé-cédé il y a peu.

À notre époque de démocratie émotionnelle où la primauté semble être de vibrer en cœur, il est difficile, voire périlleux, de tenter l'exercice intellectuel qui consiste à remettre les faits en contexte. Devant les images des cercueils de soldats qu'on ramène d'Afghanistan, le réflexe est de dire: « Ça suffit, qu'on rapatrie les troupes. » Les démagogues dont Jack Layton est le porte-voix le plus irresponsable, les yeux fixés sur les sondages et baignant dans l'assurance quasi absolue de ne jamais exercer le pouvoir, donc de devoir faire le choix, ces démagogues surfent sur l'émotivité populaire en oubliant que le Canada n'est pas une amicale mais un pays. Et c'est un pays avec une tradition diplomatique et des alliés dont on ne peut se désolidariser impunément. La planète ne se résume pas à une scène où se déploient le Cirque du Soleil, nos chanteurs, nos artistes et nos industriels. Notre existence internationale s'est aussi construite sur les responsabilités que nous devons assumer, parfois au prix de vies humaines dans les lieux où la haine et l'inhumanité triomphent. Que ceux qui souhaitent le retrait de nos troupes d'Afghanistan sachent qu'ils deviennent de facto les alliés objectifs des talibans barbus qui veulent ressusciter leur régime délirant où les femmes sont les premières cibles.

L'été nous a appris, si besoin était, que l'angélisme à la canadienne et le pacifisme à la québécoise peuvent masquer la couardise. Facile, autour d'une bière ou d'un verre de vin, de se déclarer citoyen du monde solidaire des démunis et des exploités, de se replier dans son loft ou son chalet pour vociférer contre le terroriste numéro un George W. Bush sans autre risque que de se faire contredire parfois. N'est-il pas légitime de s'interroger sur les bienfaits du pacifisme devant les actions terroristes de tous les fous de Dieu? Comment par ailleurs peut-on se réclamer de la laïcité dans l'organisation sociale et politique et émettre des bémols sur les activités des miliciens du Hezbollah et des talibans afghans? À trop vouloir expliquer les motivations des islamistes de tout acabit par les inégalités sociales, la misère et la politique certes douteuse qu'ont trop souvent menée les gouvernements américains, y compris Bill Clinton, on finit par justifier leur folie meurtrière. Il est faux de croire qu'il existe un lien obligé entre misère et terreur. Dans le cas de l'Afghanistan, il est clair que les talibans ont, avec leur régime, enfoncé les Afghans dans des abysses de misère supplémentaire.

L'ignorance et l'endoctrinement expliquent que tant de gens refusent l'idée que nous sommes, à notre corps défendant, en guerre. Et cette guerre a débuté avant le 11 septembre 2001, que nous commémorerons lundi. Les attentats terroristes au nom d'Allah se comptent par centaines depuis plus de 20 ans. Mais les guerres conventionnelles appartiennent au XX<sup>e</sup> siècle. Les pays d'Occident ont peu de chances de se déclarer la guerre ou de la déclarer à d'autres pays sans subir la sanction internationale. Les Occidentaux en général et les Canadiens et les Québécois de façon plus particulière refusent que des gens meurent au nom de la liberté. Cela est louable. Mais que faire devant ceux qui n'ont désormais qu'un objectif: assassiner la liberté elle-même? Les réactions pacifistes dans ce pays cet été ne nous ont pas apporté de réponse valable à cette terrible question.

denbombardier@videotron.ca

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance du courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces) ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Muter (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet), Isabelle Poiré (santé), Louise-Madeleine Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (jeu vidéo), Paul Bennett (jeu vidéo), Stéphane Ballargoon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (jeu vidéo), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeu vidéo), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Cantagioni (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marilyne Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commun); La documentation: Gilles Paré (lecteur); Manon Deroine, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bousni, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koppelle, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice administrative), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Gosselin (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantars, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanitz, Olivier Zula, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par internet), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Walter Benjamin et la querelle sur l'histoire au secondaire

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments les plus souvent évoqués par les professeurs de philosophie pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. Le *Devoir* leur avait lancé le défi, au printemps dernier, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand penseur enseigné au collégial. Nous reprenons aujourd'hui notre série bimensuelle.

PIERRE MOUTERDE

Professeur de philosophie au Collège Limoilou à Québec

L'affaire n'en finit pas de rebondir depuis le printemps dernier. Pour le commun des mortels, elle paraît anecdotique, tournant autour d'une querelle d'experts ne le concernant guère: que faudrait-il améliorer dans les programmes d'histoire au secondaire des écoles du Québec? Doit-on, comme l'annonçaient certains documents du ministère de l'Éducation, épurer l'histoire d'épisodes jugés trop conflictuels comme ceux de la rébellion des Patriotes ou de la conscription forcée de 1917 pour donner une plus grande place à une vision historique davantage «plurielle»?

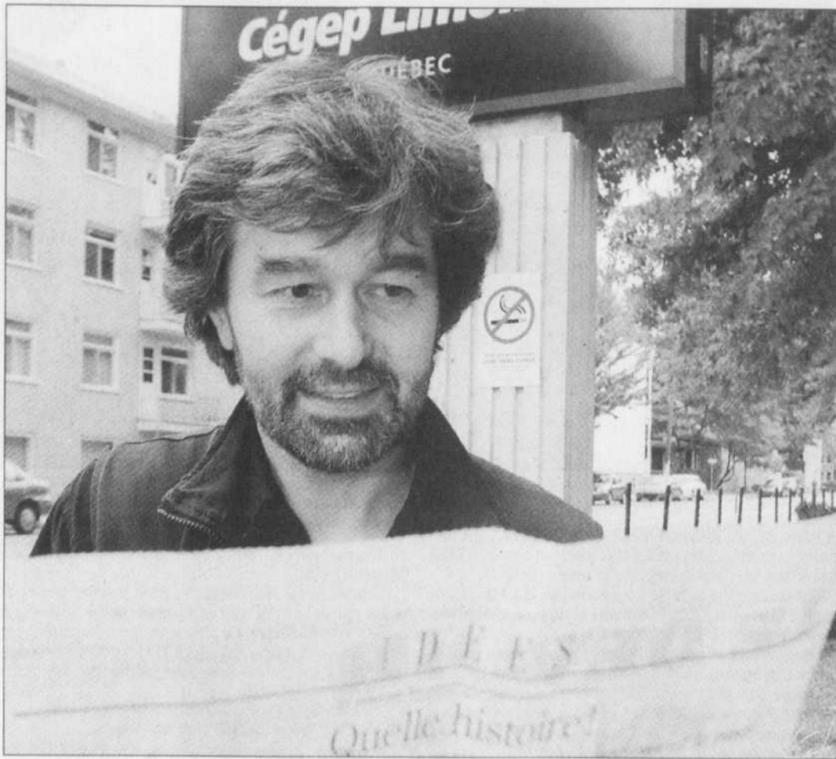
Et au-delà, comment doit-on en présenter les termes? De manière classique en insistant sur les dates et la chronologie ou, au contraire, en faisant référence aux mentalités, aux grandes problématiques culturelles sous-jacentes? Et chacun — pédagogue, historien, ministre même — d'y mettre son grain de sel et, par journaux interposés, d'en rajouter.

Mais comment comprendre une telle polémique sinon en imaginant qu'il y a là le symptôme de quelque chose touchant au devenir même de notre société? Quelque chose qui fait problème et qu'il faut chercher à décrypter, loin des aléas de la polémique journalistique? Et c'est ce à quoi pourrait servir la philosophie, une philosophie branchée sur les temps présents: nous aider à prendre nos distances vis-à-vis des illusions surgies de l'immédiat et en même temps nous donner les moyens de saisir ce qui se joue aux «temps présents», d'en appréhender les enjeux et les défis pour nous, les «vivants d'aujourd'hui».

Or, concernant cette affaire de programme d'histoire, il y a un philosophe et homme de lettres d'origine juive qui pourrait bien nous être utile: Walter Benjamin (1892-1940). Il mort depuis longtemps et dans des circonstances tragiques: il s'est suicidé en septembre 1940 après avoir été arrêté par la police franquiste, à la frontière espagnole, alors qu'il cherchait à fuir la persécution nazie. Sans doute est-il considéré comme un intellectuel atypique et inclassable, proche de l'école de Francfort, dont la pensée s'enracine dans la mystique juive n'a cessé d'évoluer, puisque, après s'être intéressé aux questions du langage puis à celles de l'art et de la littérature, il a porté attention, dans le sillage d'une féconde rencontre avec le marxisme, à l'histoire et à son rapport au politique.

C'est le Benjamin sur lequel nous arrêterons: celui de la dernière période, celui des thèses *Sur le concept d'histoire*, écrites peu avant sa mort et qui, au fil de 18 propositions extrêmement denses et sibyllines, nous ouvrent à une conception de l'histoire tout à fait étonnante. De quoi changer plusieurs de nos perspectives les plus enracinées en la matière... et apprécier peut-être plus justement cette querelle sur les programmes québécois d'histoire.

Bien sûr, n'importe quel écolier saura vite — combien de fois l'a-t-on répété? — qu'il faut connaître l'histoire pour «mieux saisir le présent et tenter de peaufiner l'avenir». Mais Benjamin a le mérite de nous pousser au-delà de ces évidences premières, ou plutôt de nous en montrer le sens caché. Et cela, parce qu'il s'attaque de plein fouet à «la conception progressiste» de l'histoire, qu'une grande partie d'entre nous partage au quotidien. Nous sommes, en effet, dans nos sociétés technologiques avancées, généralement prisonniers d'une



Pierre Mouterde: «Une philosophie branchée sur les «temps présents» pourrait nous aider à prendre nos distances vis-à-vis des illusions surgies de l'immédiat et en même temps nous donner les moyens de saisir ce qui se joue aux «temps présents», d'en appréhender les enjeux et les défis pour nous, les «vivants d'aujourd'hui».

conception mythique de l'histoire. Une conception qui voit dans l'histoire une réalité inéluctable; mieux, une prescription à laquelle personne ne peut échapper, nous rappelant sur le mode du diktat implacable qu'il nous faut progresser, nous adapter, être de notre temps, en somme ne point être en retard sur le chemin de l'histoire.

Dans nos sociétés technologiques, nous sommes prisonniers d'une conception mythique de l'histoire.

Car nous avons fini par intérioriser en Occident une conception de l'histoire toute tournée vers l'avenir et qui voit celle-ci — sur le mode hégélien — comme une longue route vers le progrès, une route naturelle et inexorable qui, tôt ou tard et quels que soient les détours douloureux qu'elle implique, nous rapprochera du mieux. À la manière d'un vaste escalier mécanique qui, marche après marche, nous tirerait inéluctablement vers des sommets rayonnants. N'est-ce pas ainsi qu'un certain marxisme vulgaire présentait l'arrivée du communisme, ou que les pays industrialisés avancés justifient, au nom de la civilisation, l'occupation ou la colonisation des contrées du Sud jugées en retard?

C'est en prenant l'exact contrepied de cette approche que Walter Benjamin, lui, va penser l'histoire, nous invitant à l'appréhender, non pas en regardant vers l'avenir mais, au contraire, en nous tournant vers le passé et en imaginant le moment du présent comme le moment clef où, grâce au pouvoir de l'action humaine, l'histoire pourrait changer de sens. Résultat: toute la perspective générale se modifie. L'histoire n'est plus cette marche triomphale vers le bien mais, comme Benjamin le dit si bien dans sa thèse 9, «cette tempête que nous appelons progrès» dans le sillage de laquelle s'amoncellent «ruines sur ruines» comme «une unique et seule catastrophe». Car, avec l'œil de Walter Benjamin, on se voit obligé de prêter attention à ce qu'on a trop tendance à passer sous silence, aux ruines et aux décombres, aux vaincus et aux oubliés que l'histoire a laissés inexorablement derrière elle, et ils sont innombrables!

L'idée ne vous paraît pas claire? Tournez-vous donc vers le passé du continent nord-américain et

songez aux terribles ravages et défaites dont a été synonyme l'histoire états-unienne; depuis l'extermination des peuples autochtones en passant par l'esclavage des Noirs venus d'Afrique ou l'exploitation des peuples latino-américains, sans même parler de l'ombre portée, il y a quelques décennies à peine, par les bombes atomiques larguées sur le Japon d'Hiroshima et Nagasaki. «Tout témoignage culturel» n'est-il pas, comme le dit Benjamin, «en même temps témoignage de barbarie»? Et, cette fois plus près de nous, au Québec, songez aux autochtones décimés, aux femmes opprimées, songez aussi à la Conquête britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la Rébellion brisée des Patriotes du XIX<sup>e</sup>, à tous ces désirs inaccomplis d'affirmation, de souveraineté ou d'indépendance qui, contrepont au mépris, à l'oubli et à la soumission obligée, courent depuis tant et tant de temps.

Mais brosser ainsi l'histoire à rebrousse-poil, c'est en quelque sorte la complexifier et ne plus l'appréhender, comme l'explique Benjamin, avec les seuls yeux des «vainqueurs». C'est apprendre à la redécouvrir avec les yeux des «vaincus», avec leurs espérances et leurs luttes inachevées, leurs désirs inaccomplis. C'est



Le philosophe Walter Benjamin s'attaque à «la conception progressiste» de l'histoire, qu'une grande partie d'entre nous partage au quotidien.

aussi mettre l'accent sur le moment présent qui devient dès lors un moment décisif, le moment d'une remémoration active de ce qui a été censuré par les vainqueurs, l'occasion d'une réactualisation toujours possible des désirs de changement des vaincus.

### La rectitude politique des vainqueurs

À suivre ces premières explications, certains pourront penser qu'il n'y a là rien de vraiment extraordinaire dans la mesure où c'est ce que nos sociétés contemporaines seraient en train de faire, notamment via les impératifs si largement intériorisés de la rectitude politique. Le pape Jean-Paul II n'a-t-il pas fait, par exemple, œuvre de mémoire en se rendant à Auschwitz et en exprimant ses regrets pour la tragédie de la Shoah? Et que dire de l'État français qui considère depuis 1998 que la traite des Noirs a été un crime contre l'humanité, instituant même le 10 mai comme journée commémorative? C'est l'intérêt de Benjamin: il nous permet rétrospectivement d'apercevoir les limites de la rectitude politique contemporaine qui — parce qu'elle s'enferme dans des commémorations déliées des enjeux du présent et ne combine pas mémoire à intervention sur la vie d'aujourd'hui — reste prisonnière du discours des vainqueurs.

À quoi peut-il servir, en effet, de se souvenir de l'Holocauste si cette remémoration ne nous mobilise pas contre les vainqueurs de notre temps et, par conséquent, contre les génocides d'ici et maintenant et les crimes contre l'humanité qui s'imposent là, en ce moment même, en somme, contre la barbarie de la guerre et de l'oppression de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle?

C'est que, pour Benjamin, le centre de gravité de l'histoire gît dans «le présent lui-même» puisque c'est à travers lui et lui seul que l'histoire pourrait changer de cours, reprendre à son compte les rêves passés des vaincus. D'où son appel aux vivants que nous sommes! Parce que, selon lui — fidèle ici au messianisme juif qu'il laïcise pourtant de part en part —, «nous sommes attendus» par les cohortes de vaincus d'hier. Et parce qu'il dépend de nous, de la «faible force messianique dont nous disposons», que leur défaite se répète et s'éternise ou qu'au contraire elle s'interrompt et qu'ainsi l'histoire change de sens. Voilà pourquoi, pour Benjamin, «la politique prime l'histoire» car elle est l'expression même de ce pouvoir dont les humains pourraient disposer sur le présent. Au-delà de tous les fatalismes ou déterminismes historiques!

### Une conception subversive de l'histoire

Inutile de souligner ce qu'une telle approche de l'histoire a de subversif et de questionnant pour nous. Et gageons que Walter Benjamin ne verrait pas d'un mauvais œil, du fond de sa tombe, qu'on se serve de ses intuitions pour tenter d'éclairer notre réalité et traquer ses points aveugles! Car, même du plus loin, l'histoire reste un enjeu, et d'abord pour nous qui vivons aux temps présents. Son interprétation engage l'aujourd'hui et renvoie d'une manière ou d'une autre aux luttes qui s'y déroulent, au rôle que nous y jouons, choisissons d'y jouer.

En ce sens, les programmes d'histoire, fussent-ils du primaire, ne sont jamais innocents car ils parlent tout autant de l'histoire passée que des préoccupations des vivants d'aujourd'hui et des grands conflits qui les déchirent. Et si l'on aspire à épurer ces programmes en voulant leur ôter leur dimension conflictuelle, c'est que, dans le sillage des préoccupations des vainqueurs, on cherche aujourd'hui à faire taire non seulement les aspirations des vaincus mais encore la possibilité que ces dernières soient réactualisées et que cela puisse changer le cours de l'histoire. On cherche — et c'est ce que nous rappellerait Benjamin — à éteindre ces «étincelles d'espérance» qui scintillent pourtant inlassablement au cœur de l'histoire. Et qui, d'ailleurs, à avoir ainsi approprivoisée, que cela ne concerne pas aussi les rêves d'émancipation sociale et nationale qui hantent depuis tant de temps les femmes et les hommes du Québec?

■ Pierre Mouterde a publié récemment *Repenser l'action politique de gauche - Essai sur l'éthique, la politique et l'histoire* (Ecosociété).

■ Prochain *Devoir de philo*, le 23 septembre: «Comenius contre la réforme», par Régine Pierre.

■ Faites parvenir vos suggestions et commentaires à Antoine Robitaille et Louis Samson à [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com).

Université d'Ottawa

## Nominations à la Section de droit civil



Yan Campagnolo

LL.L. et LL.B. Ottawa, LL.M. Cambridge

Dès l'automne 2006, le Programme national comptera sur le dynamisme et la compétence de Me Yan Campagnolo, qui complète sa maîtrise en droit international à l'université de Cambridge. Il a accumulé les honneurs tout au long de ses études et a décroché de nombreuses bourses d'études, dont la Bourse du très honorable Paul Martin, le Prix du très honorable Brian Dickson et le Prix John Aylen c.r. Me Campagnolo a également agi à titre d'auxiliaire juridique auprès de l'honorable Morris J. Fish de la Cour suprême du Canada.



Pascale Fournier

LL.B. Laval, LL.M. Toronto, doctorante (S.J.D.) Harvard

Spécialiste du droit islamique, de la critique identitaire et du droit comparé dans le contexte de la mondialisation, Me Pascale Fournier se joindra à la Faculté en janvier 2007. Elle a enseigné dans plusieurs universités canadiennes et américaines de même qu'en Italie, en Iran et au Costa Rica. Elle a reçu de nombreux prix et honneurs pendant ses études, dont la Bourse Trudeau et la Bourse Fulbright, qui lui permettra de terminer son doctorat à la Faculté de droit de l'université Harvard. Me Fournier est aussi active auprès de nombreuses ONG.



Lucie Lamarche

LL.L. et LL.M. Université de Montréal, LL.D. Université libre de Bruxelles

Me Lucie Lamarche a consacré l'essentiel de sa carrière à la défense des droits de la personne et des droits des femmes. Dès janvier 2007, elle prendra en charge la Chaire Gordon F. Henderson des droits de la personne. Fellow de l'Institut universitaire européen (Chaire Jean Monnet), elle a reçu le Mérite Christine Tourigny du Barreau du Québec en 2002. De 2000 à 2004, elle a assumé la direction du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation de l'Université du Québec à Montréal.



Katherine Lippel

LL.L. et LL.B. Université de Montréal

Me Katherine Lippel est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité au travail depuis mars 2006. Elle se joint à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa après avoir enseigné pendant 24 ans au Département de sciences juridiques de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal. En 2005, Me Lippel a remporté le prix de l'Association canadienne des professeurs de droit pour l'excellence universitaire.



Charles-Maxime Panaccio

B.C.L., LL.B. McGill, doctorant (S.J.D.) Toronto

Me Charles-Maxime Panaccio s'est joint au corps professoral le 1<sup>er</sup> juillet, fort d'un bagage en droit constitutionnel et en philosophie du droit. Il détient une maîtrise de l'université d'Oxford et termine son doctorat à l'université de Toronto. Il a obtenu le «Robert Law Fellowship in Legal Ethics» offert par la Faculté de droit de l'université de Toronto ainsi qu'une Bourse de doctorat du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Il a également été auxiliaire juridique auprès de l'honorable Charles Gonthier de la Cour suprême du Canada.



uOttawa

L'Université canadienne  
Canada's university